

Les âges de la ville. Mobilité résidentielle, parcours de vie et attractivité des villes suisses

**Patrick Rérat, Etienne Piguet, Roger Besson,
Ola Söderström, Neuchâtel**

1 Introduction

La croissance du nombre de personnes âgées constitue un des faits marquants de l'évolution démographique des pays développés. En Suisse, les plus de 65 ans passeront, selon les projections, d'une proportion de moins de 16% en 2001 à environ 25% en 2040 et de 1'124'000 à 1'830'000 résidents (KOHLI & COTTER 2004). La part grandissante des seniors provient non seulement de l'évolution de la mortalité et de la natalité, mais reflète également un effet de structure hérité du baby-boom. L'environnement socio-économique de l'après-guerre a en effet déséquilibré le rapport entre générations (WANNER et al. 2005).

L'allongement de la vie n'a pas induit une augmentation des années de mauvaise santé, si bien que les personnes âgées restent autonomes plus longtemps (ibid. 2005). Parallèlement, la cohabitation entre générations s'est raréfiée (GLASER & GRUNDY 1998). Cette évolution est considérée comme la conséquence du désir d'indépendance résidentielle exprimé par les seniors et leurs enfants adultes (KRAMAROW 1995) ainsi que de l'augmentation des ressources économiques des aînés (MICHAEL, FUCHS & SCOTT 1980), grâce notamment aux assurances sociales.

Ces évolutions font l'objet d'une attention croissante de la part des professionnels du développement territorial et de l'immobilier, comme en témoignent, en 2005, la journée d'étude de l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) intitulée «Die Schweiz wird älter, farbiger und mobiler – Welches sind die Folgen für den Immobilienmarkt und die Raumplanung?», le forum «Vieillir en ville?» organisé par Ecoparc et l'exposition «La maison des vieux jours» de l'Office fédéral de la statistique. Des observateurs postulent dans ce contexte que certains seniors sont demandeurs d'une localisation dans les villes-centres afin de bénéficier de la proximité des aménités urbaines. Ils seraient ainsi susceptibles de quitter des zones périurbaines devenues moins attractives avec l'âge (p.ex. manque de transports en commun, dépendance vis-à-vis de la voiture, éloignement des équipements, entretien d'une maison individuelle). Le programme du forum «Vieillir en ville?» énonçait en ces termes cet attrait de la ville:

«Par sa densité, sa proximité et sa mixité, la ville et, dans une certaine mesure les agglomérations, sont à même de constituer un cadre adéquat pour répondre à ces nouveaux besoins, conjugués à des moyens financiers de plus en plus limités» (ASSOCIATION ECOPARC 2005: 2).

C'est aussi ce que sous-entendait une régie de l'arc lémanique en envoyant en 2004 un courrier à 6'000 personnes âgées de 50 à 65 ans et possédant une maison individuelle périurbaine afin de leur proposer de vendre leur bien pour emménager dans un appartement.

Cet éventuel retour en ville des seniors se révèle d'autant plus intéressant au vu de certains enjeux d'aménagement du territoire. L'objectif d'un développement durable a en effet remis en question l'étalement qui caractérise les régions urbaines helvétiques depuis les années 1970 environ. En réaction aux impacts négatifs de la ville diffuse (p.ex. consommation de sol et d'agents énergétiques non renouvelables, dépendance vis-à-vis de la voiture individuelle, fragmentation institutionnelle, différenciation sociale) est apparu le modèle de la ville compacte, jugé plus compatible avec les principes de durabilité. En revenant en ville, les personnes âgées pourraient contribuer à cet objectif, redynamiser les centres et favoriser une densification du bâti. Certains urbanistes mentionnent déjà un tel mouvement. Ainsi WEHRLI-SCHINDLER (2003: 49) note que

«ces dernières années, de nombreux couples plus âgés ont vendu, après le départ de leurs enfants, leur villa en périphérie pour venir s'installer dans un appartement en ville où les trajets sont plus courts et les divertissements plus adaptés».

Force est cependant de constater que peu de données chiffrées accompagnent ces réflexions en Suisse. Des études réalisées dans des pays voisins semblent par ailleurs montrer que le phénomène dominant demeure l'exurbanisation des personnes âgées. En Belgique, le solde migratoire des villes-centres pour les plus âgés est négatif durant la période 1988-1996. Ce constat

Une première version de cet article a été présentée lors du colloque intitulé «Villes et territoires face aux défis de la mondialisation», organisé en septembre 2005 à Dijon par l'Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF).

amène HALLEUX (2005: 161) à remettre en question «l'idée reçue» selon laquelle les principales villes belges seraient attractives pour les seniors. Dans le cas allemand, KEMPER (1993) montre qu'en 1988 et 1989 les plus de 65 ans tendent à quitter les grandes villes-centres mais aussi celles de taille moyenne. Dans leurs recherches portant sur les migrations de retraite en France, CRIBIER & KYCH (1993) observent que les futurs migrants vivent plus souvent en appartement que les autres. Ceux qui vivent en maison individuelle, mieux logés et disposant d'un jardin, partent nettement moins souvent.

Dans le cadre d'un projet intitulé «Back to the City?» (Fonds national suisse, Programme national de recherche 54), l'objectif de cet article est de présenter une analyse de la mobilité résidentielle dans les villes suisses en fonction de l'âge et de tester l'hypothèse d'un retour en ville des seniors. Dans cette optique, nous poserons un cadre théorique puis étudierons les soldes migratoires des centres urbains pour différentes classes d'âge à l'échelle de 14 villes-centres entre 1995 et 2000.

2 Âge et mobilité résidentielle: éléments théoriques

2.1 Du concept de cycle de vie à celui de parcours de vie

La migration est un phénomène sélectif. Selon ses caractéristiques économiques, sociales et démographiques, un individu sera plus ou moins susceptible de changer de domicile. Plusieurs auteurs ont mis en exergue à cet égard l'influence de l'âge. GLICK (1947) est l'un des premiers à lier explicitement le cycle de vie, les changements dans la composition et la taille des familles, et la mobilité résidentielle. Il définit sept «étapes» entre la formation et la dissolution d'une famille américaine: mariage, naissance du premier enfant, naissance du dernier enfant, mariage et départ du premier enfant, mariage et départ du dernier enfant, décès d'un des conjoints, décès du conjoint survivant. Ce cycle de vie familial a largement été utilisé en tant que cadre d'analyse (LANSING & KISH 1957). Dès les années 1970, la notion se trouve cependant fortement critiquée (BOYLE, HALFACREE & ROBINSON 1998; UHLENBERG 1974). En plus des problèmes liés à la mesure de l'âge auquel surviennent les différentes étapes, HÖHN (1987) lui adresse trois critiques: la restriction aux familles nucléaires, la restriction aux mariages stables et le caractère normatif d'un modèle qui ne prend en considération que les formes de cohabitation les plus traditionnelles.

Devant la diversité des situations familiales et personnelles, le concept de cycle de vie a progressivement été délaissé au profit de celui de parcours de vie, au centre duquel se trouve non plus le ménage familial

mais l'individu inséré dans un contexte social, historique, politique et géographique. Un parcours de vie peut être défini comme une succession d'événements qui rythment l'existence d'un individu, de sa naissance à sa mort. En ce qui concerne la mobilité résidentielle, les transitions les plus importantes sont le départ du foyer parental, la/les formation/s de couple/s, la/les séparation/s, la naissance d'enfant/s et la retraite (BOYLE, HALFACREE & ROBINSON 1998). La vision traditionnelle en termes de cycle de vie avait, tout particulièrement dans un contexte américain, des implications simples en termes de mouvements migratoires et supposait un lien entre fondation d'une famille et exurbanisation. La notion de parcours de vie intègre des schémas plus complexes. L'âge reste néanmoins un indicateur statistique fortement corrélé aux différents événements qui jalonnent la vie. Cette variable présente l'avantage d'être aisément saisissable par le biais des recensements et restera centrale dans notre analyse des migrations.

2.2 Âge et mobilité résidentielle

Malgré la variété croissante des parcours de vie et des calendriers qui leur sont associés, de nombreux auteurs ont trouvé des régularités dans les taux de migration ventilés par âge. ROGERS (1988, 1992a, 1992b) a ainsi proposé une courbe par âge des migrants validée par de nombreuses études de cas (Figure 1). Les principales transitions surviennent ainsi à des périodes similaires pour nombre d'individus (WARNES 1992). Elles s'expliquent par la relation de l'âge avec d'autres caractéristiques personnelles, professionnelles et familiales qui engendrent des besoins distincts en termes de résidence (p.ex. localisation, taille de l'habitation). Ces régularités empiriques sont remarquables au vu des disparités considérables entre les pays et les régions étudiés en termes de politique du logement, de mobilité de la main-d'œuvre ou de traditions (LONG 1992).

Le modèle de ROGERS distingue quatre pics dans la propension à migrer. Le premier correspond aux jeunes enfants et renvoie à la trajectoire résidentielle des parents. Le deuxième reflète la transition de l'adolescence à l'âge adulte et se manifeste par la décohabitation («migration away from the parental home»). Un faisceau de motivations sous-tend cette dernière: p.ex. la nécessité de se déplacer pour une formation supérieure, la recherche d'un emploi, l'aspiration à l'indépendance. Certains auteurs parlent ainsi de migrations d'émancipation (GRIMMEAU, VAN CRIEKENGEN & ROELANDTS 1998). Cette phase est suivie par la formation d'une union puis d'une famille qui engendre des mouvements migratoires supplémentaires: les migrations d'élargissement du ménage. Ces deux types de mouvement expliquent que la propension à migrer atteigne un sommet entre 20 et 25 ans, puis diminue jusqu'à l'amorce de la retraite.

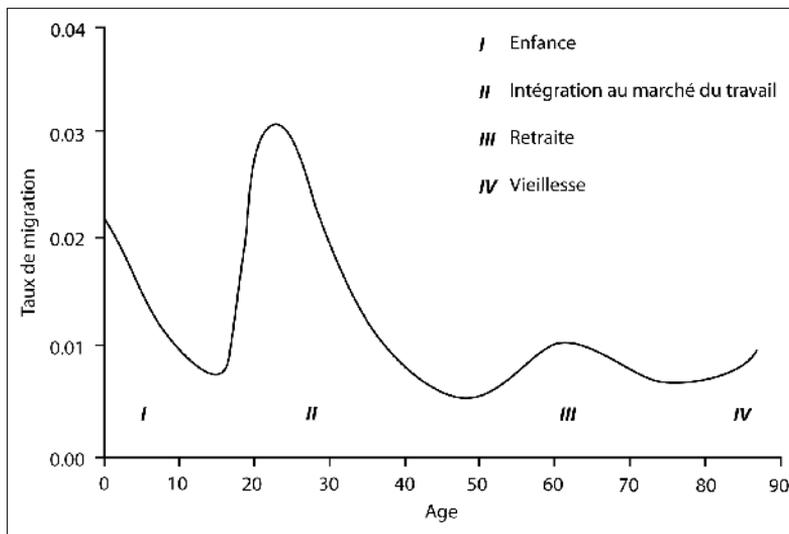


Fig. 1: Modèle des migrations en fonction de l'âge

Model of migrations according to age

Migrationsmodell, nach Alter

Source: ROGERS 1988 et 1992b

Les deux pics suivants concernent les personnes âgées mais restent atténués car la majorité d'entre elles ne changent pas de domicile. Le troisième pic survient avec le passage à la retraite, lorsque les migrations, parfois de longue distance, sont motivées par des aménités ou par un retour dans la région d'origine («migration away from the family home»). En Suisse, le Tessin (WANNER et al. 2005) et le Valais (MUTTER 2004) semblent devenir des destinations privilégiées pour certains *baby-boomers* pensionnés. Des migrations de retraite en direction des côtes espagnoles ont par ailleurs également été observées (HUBER & O'REILLY 2004).

La propension à migrer tend enfin à augmenter au cours du «quatrième âge» avec des déménagements sur des distances relativement courtes en vue d'un rapprochement avec d'autres membres de la famille ou d'un emménagement en institution («migration away from the retirement home»).

2.3 Âge et structure urbaine

L'âge influence la propension à migrer mais également les localisations résidentielles. Il comporte donc des implications géographiques fortes. L'écologie urbaine a mis en lumière les logiques spatiales à l'œuvre dans l'organisation intra-urbaine en procédant à des analyses multivariées d'indicateurs sociodémographiques (p.ex. taille et type des ménages, âge, classe socio-pro-

fessionnelle, origine). Élaborés dans la lignée des travaux de l'École de Chicago, trois types de représentation coexistent: la ville concentrique de BURGESS, la ville sectorielle de HOYT et la ville à noyaux multiples de HARRIS et ULMANN. L'écologie urbaine a généralisé ces modèles en représentant la ville comme une superposition de structures différentes renvoyant aux caractéristiques des habitants: le statut familial – incluant l'âge et le cycle de vie – le statut socio-économique et le statut «ethnique» (BAUMONT & HURIOT 1996).

Plusieurs recherches ont abordé ces thèmes en Suisse (AREND, BAUR & SCHULER 2005; DESSEMONDET & RACINE 1996; HERMANN, HEYE & LEUTHOLD 2005). Elles montrent qu'en termes de statut familial, les centres se caractérisent par une surreprésentation des personnes âgées et des jeunes adultes (FREY 1996; RÉRAT 2005). La sous-représentation des familles est la conséquence de leur départ des centres urbains (BASAND et al. 1985; WANNER 2000). DA CUNHA et BOTH (2004: 70) relèvent plus précisément que

«L'âge des enfants, autant que leur nombre, semble être un facteur décisif du choix résidentiel. Les familles (...) s'installent de manière préférentielle dans les communes périurbaines et suburbaines où elles semblent trouver une offre immobilière mieux adaptée à leurs besoins en surface, à leurs aspirations en termes de cadre de vie et compatible avec leurs ressources économiques».

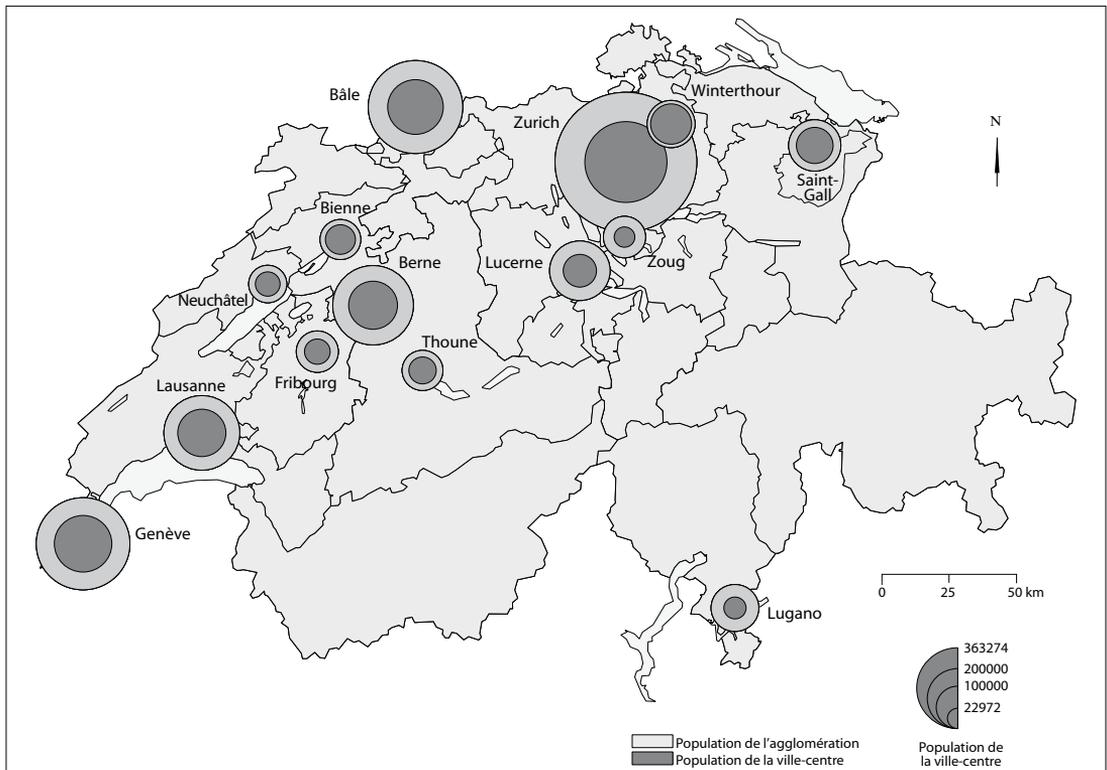


Fig. 2: Population des 14 villes et de leur agglomération (2000)

Population of the 14 cities and their urban region (2000)

Bevölkerung der 14 Städte und ihrer Agglomerationen (2000)

Source: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Recensement de la population 2000; cartographie: P. RÉRAT

Les familles apparaissent ainsi comme le moteur principal de la croissance des couronnes au détriment des centres (RÉRAT 2006).

Les quelques éléments théoriques présentés ci-dessus montrent les liens entre âge, propension à migrer et structure intra-urbaine. En restant attentifs aux limites mises en évidence par le concept de parcours de vie, nous allons maintenant étudier la mobilité résidentielle selon l'âge.

3 Analyse de la mobilité résidentielle dans les villes suisses

3.1 Périmètre d'analyse, source et méthode

Dans l'optique d'analyser les flux résidentiels en fonction de l'âge, nous avons d'abord sélectionné les agglomérations de plus de 75'000 habitants (SCHULER

& JOYE 1997) puis pris en considération en leur sein les 14 villes-centres les plus peuplées (Figure 2). Ce choix nous permet de rendre compte de l'évolution des zones urbaines tout en différenciant les villes-centres de leur périphérie immédiate. Compte tenu du découpage administratif, ces communes-centres correspondent en Suisse aux zones les plus denses et cumulent les attributs usuels de l'urbanité.

Les données utilisées proviennent du Recensement fédéral de la population 2000 (RFP), qui comportait une question sur le lieu de domicile économique cinq ans auparavant, c'est-à-dire la commune où une personne réside la majeure partie de la semaine, dont elle utilise les infrastructures et d'où elle part pour se rendre à son lieu de travail ou de formation. Sur cette base, un migrant est défini comme quelqu'un dont le domicile a changé pendant cette période. La population résidente se répartit en quatre catégories: sédentaires, migrants

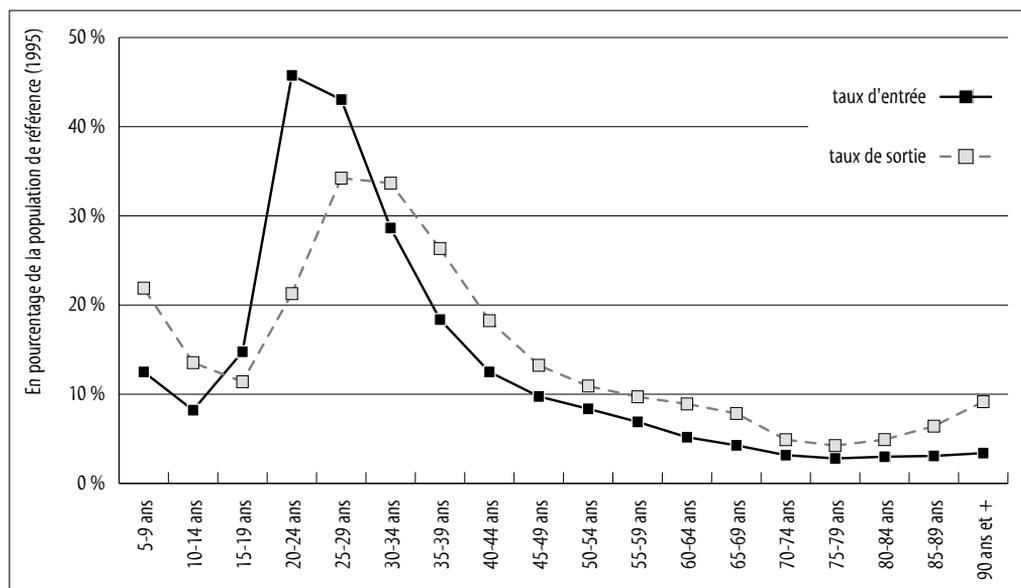


Fig. 3: Proportion de citoyens qui ont quitté ou qui sont arrivés dans les 14 villes (1995-2000)

Proportion of urban dwellers who left or arrived in the 14 cities (1995-2000)

Zuwanderer und Abwanderer in den 14 Städten, in Prozent (1995-2000)

Source: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Recensement de la population 2000

au sein de la même commune, migrants en provenance d'une autre commune suisse et migrants de l'étranger.

Le bilan migratoire des villes sur la période 1995-2000 a ensuite été calculé par classes d'âge quinquennales. Cette analyse permet d'observer le comportement d'individus appartenant à différentes cohortes à un moment précis pour l'ensemble des personnes résidant en Suisse. Les départs pour l'étranger ne pouvant être appréhendés par le RFP, seul le solde migratoire interne a été retenu. Les changements de domicile à l'intérieur des centres n'ont pas non plus été considérés car ils n'entrent pas dans notre problématique.

L'analyse comporte certaines limites. Un premier biais est naturellement lié à la mémoire des personnes interrogées, même si une période de cinq ans reste relativement proche. Un deuxième biais tient au fait que l'indicateur sous-estime la mobilité dans plusieurs cas de figure. Un individu qui a déménagé plusieurs fois en cinq ans est recensé comme n'ayant effectué qu'un seul mouvement. De même, un individu qui revient dans la commune où il habitait cinq ans auparavant n'est pas considéré comme migrant. Les personnes qui ont déménagé mais qui sont décédées avant le jour du recensement sont également ignorées (MORRISON, BRYAN & SWANSON 2004).

Il est par ailleurs à relever que le RFP ne nous renseigne pas sur d'autres événements importants. Nous pourrions ainsi mesurer l'influence de l'âge sur la mobilité résidentielle sans savoir si celle-ci s'explique conjointement par des changements familiaux, professionnels ou économiques (BOYLE, HALFACREE & ROBINSON 1998; COURGEAU 1985).

Malgré les quelques limites des informations tirées du RFP, force est de constater qu'aucune autre source ne fournit des renseignements aussi complets. Nous avons ainsi à disposition des données concernant plus d'un million et demi de personnes dans notre périmètre d'analyse.

3.2 Proportion de migrants selon les classes d'âge

L'observation des taux de sortie (proportion de la population qui a quitté l'une des 14 villes entre 1995 et 2000) et des taux d'entrée (proportion de la population qui résidait dans une des 14 villes lors du RFP mais n'y habitait pas encore cinq ans auparavant) est une première étape pour comparer les cités helvétiques avec le modèle de ROGERS. La Figure 3 révèle à cet égard une très grande proximité.

Un décalage apparaît entre les deux taux. La pro-

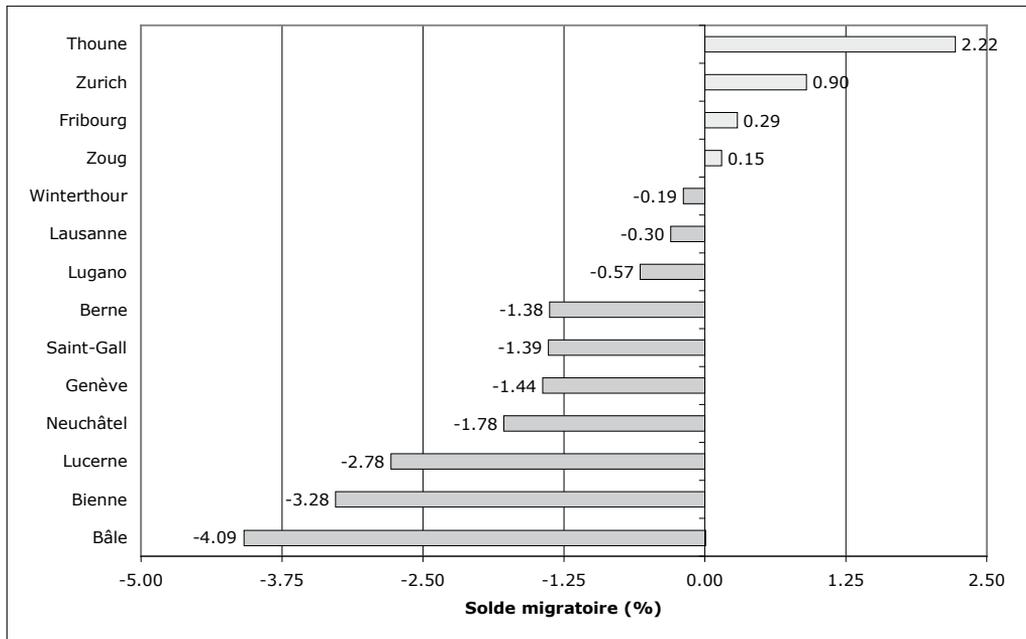


Fig. 4: Soldes migratoires des 14 villes en pourcentage (1995-2000)

Migration balances of the 14 cities in percentage (1995-2000)

Migrationsaldo der 14 Städte, in Prozent (1995-2000)

Source: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Recensement de la population 2000

portion des enfants de 5 à 9 ans qui quittent les villes est ainsi plus élevée et fait écho aux départs de leurs parents âgés de 25 à 34 ans. Un tiers des personnes de ces deux classes quinquennales qui résidaient en ville en 1995 n'y habitent plus en 2000.

À l'inverse, le taux d'entrée domine pour les trois classes d'âge des jeunes adultes et tout particulièrement pour les 20 à 24 ans. À cet âge, on arrive en ville pour diverses motivations d'émancipation (études, insertion dans le marché du travail). On la quitte ensuite en raison de l'élargissement du ménage. Le taux d'entrée descend ainsi abruptement pour les classes suivantes.

Le regain de mobilité prévu par le modèle de ROGERS à l'approche de la retraite ne se manifeste pas dans les villes suisses; seule une stabilisation des sorties est constatée pour les quinquagénaires et les sexagénaires. On observe ensuite une diminution des deux taux après la retraite et un accroissement de la propension à quitter la ville en fin de vie lié notamment au déplacement vers des établissements médico-sociaux.

3.3 Soldes migratoires des villes-centres

Les bilans migratoires des différentes villes se révèlent négatifs dans 10 cas sur 14 et reflètent la dynamique de l'étalement urbain (Figure 4). Faute d'analyses plus approfondies, on peut mentionner l'hypothèse de conditions cadres favorables (p.ex. réserves foncières, politique du logement) pour expliquer la croissance de population observée à Thoune, Zurich, Fribourg et Zoug.

3.4 Soldes migratoires selon les classes d'âge

Les bilans migratoires qui viennent d'être décrits peuvent être ventilés en classes d'âge (Figure 5). Une classification ascendante hiérarchique selon Ward permet ensuite de regrouper les villes en fonction de leur profil.

Quatre profils émergent de cette démarche (Figure 6). Le premier regroupe Lucerne, Bâle, Winterthour, Genève, Neuchâtel et Bienne et ressemble passablement au profil global de la Figure 5 à l'exception d'une attractivité moins prononcée pour les jeunes adultes.

Le deuxième profil concerne Lugano, Thoune et Zoug. Ces villes s'apparentent au premier groupe en présen-

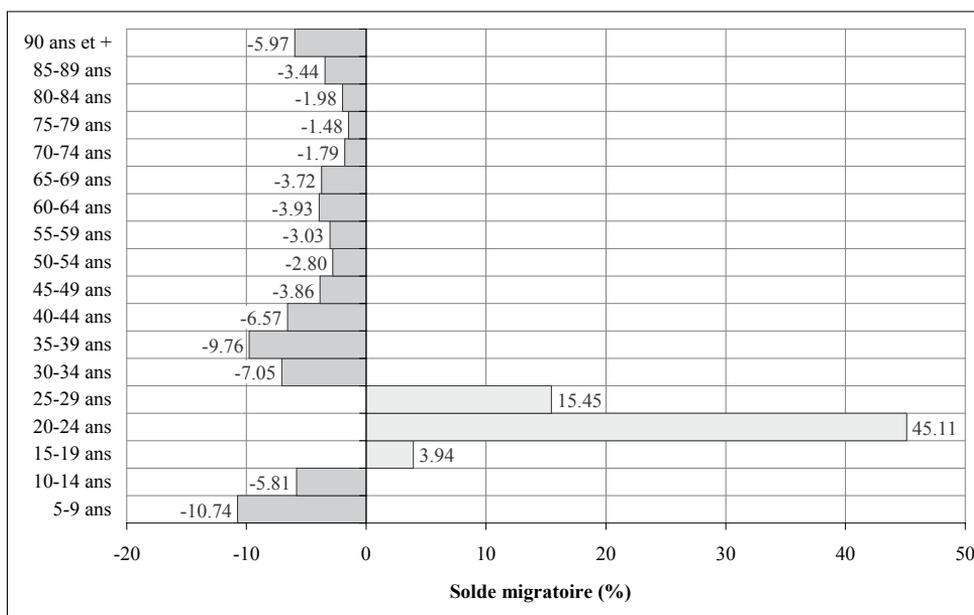


Fig. 5: Soldes migratoires des 14 villes en pourcentage et par classe d'âge (1995-2000)
Migration balances of the 14 cities in percentage and according to age groups (1995-2000)
Migrationssaldo der 14 Städte in Prozent, nach Altersklasse (1995-2000)

Source: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Recensement de la population 2000

tant des soldes migratoires modestement positifs pour les 15 à 29 ans. Elles s'en distinguent en revanche par des bilans favorables pour les personnes âgées de 50 à 74 ans. Il s'agit des seules entités où un retour en ville des seniors est observé. Quelques points communs à ces villes peuvent être mentionnés: elles sont de taille moyenne, situées sur les rives d'un lac, proches de grands centres (Milan, Berne et Zurich) et présentent – dans le cas de Lugano et Zoug – une fiscalité attractive.

Le troisième profil caractérise Lausanne, Berne, Saint-Gall et Zurich. Ces villes se distinguent par une attraction particulièrement forte sur les jeunes adultes et surtout les 20 à 24 ans. La présence d'universités explique en partie ces résultats mais d'autres villes universitaires comme Bâle, Genève ou Neuchâtel ne se montrent pas aussi attractives. Là aussi, une analyse plus poussée reste à faire.

En raison d'un profil bien particulier, la ville de Fribourg forme une catégorie propre. Elle le doit surtout à sa très forte attractivité pour les 20 à 24 ans. Fribourg rejoint ainsi Lausanne, Berne, Saint-Gall et Zurich dans le groupe des villes universitaires attractives.

3.5 Le double effet de l'âge

Les résultats ci-dessus montrent que l'âge se répercute d'une part sur la plus ou moins forte mobilité résidentielle des individus et, d'autre part, sur le caractère centripète ou centrifuge de leurs migrations. Afin de tenir compte de ces deux dimensions, nous croisons le taux de mobilité – moyenne entre les taux de sortie et d'entrée standardisés afin de mettre en exergue les classes d'âge plus ou moins mobiles par des valeurs respectivement supérieures et inférieures à zéro – et le solde migratoire vis-à-vis des villes. En reliant par une courbe les différentes classes d'âge se dessine un «parcours de vie et de mobilité moyen» (Figure 7).

Les enfants de 5 à 9 ans s'avèrent ainsi plus mobiles que la moyenne et tendent à quitter la ville en raison des choix de leurs parents. Si la classe d'âge suivante présente toujours un solde négatif vis-à-vis des centres, elle est moins mobile en raison des contraintes scolaires et des choix résidentiels effectués auparavant. On trouve ensuite les prémices des migrations d'émancipation et d'une préférence pour l'urbain dans un contexte de formation chez les 15 à 19 ans. La propension à migrer et l'orientation vers les pôles

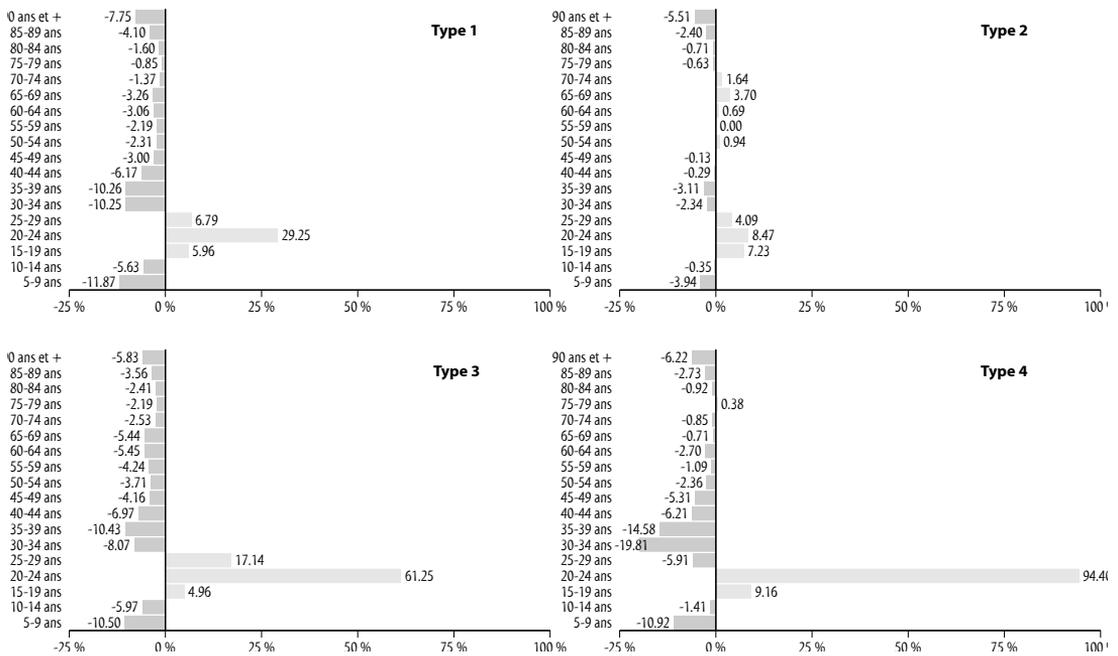


Fig. 6: Soldes migratoires en pourcentage et par classe d'âge selon une typologie des villes en quatre catégories (1995-2000)

Migration balances in percentage and for each age group according to a typology of cities in four categories (1995-2000)

Migrationssaldo basierend auf einer vierstufigen Städte-Typologie, in Prozent und nach Altersklasse (1995-2000)

Source: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Recensement de la population 2000

deviennent très marquées pour les deux classes suivantes. Les jeunes adultes sont les seuls à être plus mobiles que la moyenne et à s'installer majoritairement en ville. Le souhait de bénéficier de la proximité des infrastructures et des caractéristiques de la vie urbaine ainsi que la plus grande proportion d'appartements de petite taille à louer expliquent ce penchant citadin. Si la mobilité demeure élevée chez les 30 à 44 ans, leurs soldes migratoires par rapport aux centres deviennent négatifs en raison de la constitution de familles et de l'attrait de logements plus grands, situés dans un environnement adapté aux enfants et à des coûts abordables. La mobilité décline ensuite pour les personnes de plus de 45 ans qui ont franchi les principales étapes liant parcours de vie et migration et qui ont majoritairement déjà effectué des choix durables. Les changements de domicile augmentent à nouveau au cours du quatrième âge pour les raisons relevées plus haut mais sans jamais qu'un phénomène de retour en ville généralisé des seniors ne se manifeste.

4 Conclusion

Notre analyse des mouvements de population de et vers 14 villes suisses valide dans une large mesure la théorie existante en identifiant trois pics de migration au cours du parcours de vie: les enfants, les jeunes adultes et les personnes du quatrième âge. L'autre pic attendu, soit le regain de mobilité à l'amorce de la retraite, n'est en revanche pas observé.

D'une manière générale, les villes-centres apparaissent particulièrement attractives pour les jeunes adultes (migrations d'émancipation). Hormis Lugano, Zoug et Thoune, elles perdent des habitants dans les autres classes d'âge, principalement en ce qui concerne les familles (migrations d'élargissement du ménage), mais aussi les seniors. Contrairement à l'hypothèse formulée par plusieurs observateurs, on ne peut donc pas conclure à un retour en ville des personnes âgées. D'autres explications relatives à la surreprésentation de ces dernières dans les centres doivent être trouvées.

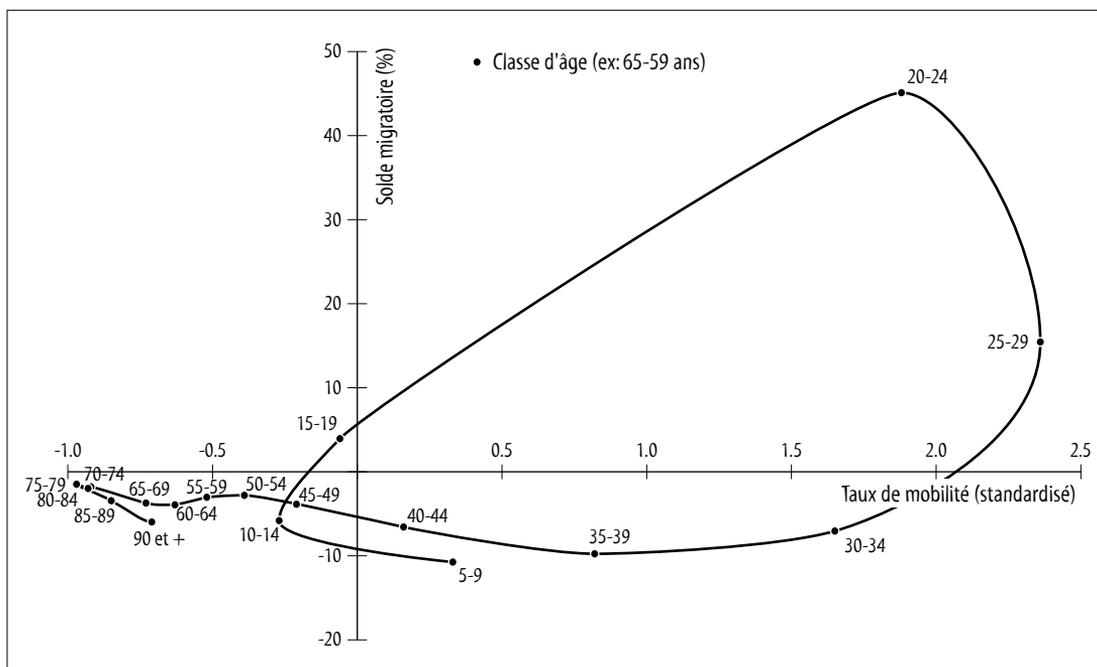


Fig. 7: Taux de mobilité et solde migratoires des villes-centres pour chaque classe d'âge (1995-2000)
Mobility rates and migration balances of core cities for each age group (1995-2000)
Mobilitätsrate und Migrationssaldo der zentralen Städte, für alle Altersklassen (1995-2000)
 Source: OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Recensement de la population 2000

La première tient à un simple phénomène de vieillissement et au lien entre une phase de croissance démographique et une augmentation des personnes âgées après un délai d'une trentaine d'années (GHEKIERE 2003; REY, WÜEST & GABATHULER 1993). Étant donné la faible mobilité des personnes de plus de 40 ans, les villes helvétiques connaissent ainsi l'écho de la croissance démographique connue jusque dans les années 1960-70. Pour les mêmes raisons, ce phénomène de vieillissement se retrouvera progressivement dans les couronnes. La seconde explication de la surreprésentation des personnes âgées en ville tient indirectement à l'attrait des couronnes pour les autres catégories de population, en particulier les familles.

La faible attractivité des villes-centres pour les personnes âgées peut quant à elle s'expliquer par une réticence croissante au déménagement au fil du parcours de vie. Elle est due p.ex. aux coûts psychologiques relatifs au départ du logement familial et à la perte du voisinage, à un loyer bon marché dans un logement occupé de longue date, à un éventuel statut de propriétaire. De plus, même s'il s'agit parfois d'un choix

qui paraît rationnel, déménager en ville à l'approche de la retraite implique une anticipation des problèmes liés à l'âge qui est difficile à effectuer, et la projection dans un futur que l'on préfère souvent ignorer. Cette adaptation n'a donc rien d'automatique et, même si l'analyse mériterait d'être approfondie en distinguant les seniors selon leur situation matrimoniale, leur revenu ou la distance du déménagement, les avantages qu'offre la ville aux personnes âgées ne semblent pas – du moins pour l'instant – parvenir à concurrencer les localisations héritées d'autres étapes du parcours de vie.

Bibliographie

- AREND, M., BAUR, M. & M. SCHULER (2005): Bevölkerungszusammensetzung, Integration und Ausgrenzung in urbanen Zonen.– Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
 ASSOCIATION ECOPARC (2005): Vieillir en ville? – Programme du forum du 11 février 2005, Neuchâtel: Association Ecoparc.
 BASSAND, M., BRULHARDT, M.-C., HAINARD, F. & M.

- SCHULER (1985): Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité. – Lausanne: Presses polytechniques romandes.
- BAUMONT, C. & J.-M. HURIOT (1996): La ville et ses représentations formelles. – In: DERYCKE, P.-H., HURIOT, J.-M. & D. PUMAIN (éds): *Penser la ville: théories et modèles*. – Paris: Anthropos: 7-52.
- BOYLE, P., HALFACREE, K. & V. ROBINSON (1998): *Exploring contemporary migration*. – Essex: Longman.
- COURGEAU, D. (1985): Interaction between spatial mobility, family and career life cycle: a French survey. – In: *European sociological review* 1, 2: 139-162.
- CRIBIER, F. & A. KYCH (1993): Les migrations de retraités des citadins en France. – In: *Espace, populations, sociétés* 3: 489-501.
- DA CUNHA, A. & J.-F. BOTH (2004): *Métropolisation, villes et agglomération*. – Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- DESSEMONTEY, P. & J.-B. RACINE (1996): Villes et agglomérations suisses. – In: *Geographica Helvetica* 4: 143-168.
- FREY, R.L. (1996): Quelle a été la contribution du PNR «Ville et Transport»? – In: GUELLER, P. & T. BREU (éds): *Conjuguer l'urbain au futur, une entreprise collective*. – Zurich: vdf Hochschulverlag AG an der ETH Zürich: 47-50.
- GHEKIERE, J.-F. (2003): Formes spatiales du vieillissement démographique et aménagement des villes françaises. L'exemple des aires urbaines de Lyon, Toulouse, Bordeaux et Nantes. – In: *Hommes et terres du nord* 2: 11-22.
- GLASER, K. & E. GRUNDY (1998): Migration and household change in the population aged 65 and over, 1971-1991. – In: *International journal of population geography* 4: 323-339.
- GLICK, P.C. (1947): The family cycle. – In: *American sociological review* 12: 164-174.
- GRIMMEAU, J.-P., VAN CRIEKENING, M. & M. ROELANDTS (1998): Les migrations d'émancipation en Belgique. – In: *Espace, populations, sociétés* 2: 235-247.
- HALLEUX, J.-M. (2005): Mobilité résidentielle, mobilité voiture et logiques familiales en Belgique: entre étalement de la périurbanisation et intra-urbanisation. – In: *Networks and communication studies* 19: 157-177.
- HERMANN, M., HEYE, C. & H. LEUTHOLD (2005): *Soziokulturelle Unterschiede in der Schweiz*. – Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- HÖHN, C. (1987): The family life cycle: needed extensions of the concept. – In: BONGAARTS, J., BURCH, T.K. & K.W. WACHTER (éds): *Family demography: methods and their application*. – Oxford: Clarendon Press: 65-80.
- HUBER, A. & K. O'REILLY (2004): The construction of Heimat under conditions of individualised modernity: Swiss and British elderly migrants in Spain. – In: *Ageing and society* 24: 327-351.
- KEMPER, F.-J. (1993): Migrations of the elderly in West Germany: developments 1970-1990. – In: *Espace, populations, sociétés* 3: 477-487.
- KOHLI, R. & S. COTTER (2004): L'évolution démographique des cantons de 2002 à 2040. – Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- KRAMAROW, E.A. (1995): The elderly who live alone in the United States: historical perspectives on household change. – In: *Demography* 32, 3: 335-352.
- LANSING, J.B. & L. KISH (1957): Family life cycle as an independent variable. – In: *American sociological review* 22, 5: 512-519.
- LONG, L. (1992): Changing residence: comparative perspectives on its relationship to age, sex, and marital status. – In: *Population studies* 46, 1: 141-158.
- MICHAEL, R.T., FUCHS, V.R. & R.S. SCOTT (1980): Changes in the propensity to live alone: 1950-1976. – In: *Demography* 17, 1: 39-56.
- MORRISON, P.A., BRYAN, T.M. & D.A. SWANSON (2004): Internal migration and short-distance mobility. – In: SIEGEL, J.S. & D.A. SWANSON (éds): *The methods and materials of demography*. – Amsterdam: Elsevier: 493-521.
- MUTTER, F. (2004): Microclimat, fiscalité, coût de la vie: le Valais se profile comme la Floride de la Suisse. – In: *Le Temps*, 11 novembre.
- RÉRAT, P. (2005): Etalement, fragmentation, mobilité: analyse des tendances de l'urbanisation dans la région de Neuchâtel. – In: *Urbia* 1: 41-55.
- RÉRAT, P. (2006): Mutations urbaines, mutations démographiques: contribution à l'explication démographique des villes-centres. – In: *Revue d'économie régionale et urbaine* 5: 725-750.
- REY, U., WÜEST, H. & C. GABATHULER (1993): *Wohnsituation der Betagten: quantitative Analyse und Prognose für Stadt und Agglomeration Zürich*. – Zurich: Nationales Forschungsprogramm Stadt und Verkehr.
- ROGERS, A. (1988): Age patterns of elderly migration: an international comparison. – In: *Demography* 25, 3: 355-370.
- ROGERS, A. (1992a): Introduction. – In: ROGERS, A. (éd.): *Elderly migration and population redistribution*. – Londres: Bellhaven: 1-21.
- ROGERS, A. (1992b): Elderly migration in the US. – In: ROGERS, A. (éd.): *Elderly migration and population redistribution*. – Londres: Bellhaven: 226-248.
- SCHULER, M. & D. JOYE (1997): *Les niveaux géographiques de la Suisse*. – Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- UHLENBERG, P. (1974): Cohort variations in family life cycle experiences of U.S. females. – In: *Journal of marriage and the family* 36, 2: 284-292.
- WANNER, P. (2000): L'organisation spatiale de la fécondité dans les agglomérations. Le cas de la Suisse, 1989-1992. – In: *Geographica Helvetica* 55, 4: 238-250.
- Wanner, P., SAUVIN-DUGERDIL, C., GUILLEY, E. & C. HUSSY (2005): *Âges et générations: la vie après 50 ans en Suisse*. – Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

WARNES, A.M. (1992): Age-related variation and temporal change in elderly migration. – In: ROGERS, A. (éd.): Elderly migration and population redistribution. – Londres: Belhaven: 35-55.

WEHRLI-SCHINDLER, B. (2003): Le rôle des villes dans la Suisse urbaine. – In: Forum du développement territorial 2: 47-49.

Résumé: Les âges de la ville. Mobilité résidentielle, parcours de vie et attractivité des villes suisses

La question de l'attractivité résidentielle des villes-centres se pose aujourd'hui avec une acuité renforcée par le succès du modèle de la ville compacte comme alternative à l'étalement urbain. Le rôle que pourraient jouer les personnes âgées dans un éventuel «retour en ville» a souvent été évoqué sans faire jusqu'ici l'objet d'analyses spécifiques. S'insérant dans le prolongement de ces réflexions, cette contribution étudie la mobilité résidentielle selon les classes d'âge dans 14 villes-centres de Suisse entre 1995 à 2000. Un double effet de l'âge est mis en évidence: sur le degré de mobilité d'une part, sur la direction des migrations d'autre part. Si les villes attirent les jeunes, elles perdent des habitants dans les autres classes d'âge. L'hypothèse d'un retour en ville des seniors qui souhaiteraient bénéficier des aménités urbaines est ainsi rejetée pour la période considérée.

Abstract: The ages of the city. Residential mobility, lifecourse and attractiveness of Swiss cities

The question of the residential attractiveness of core cities has increased in importance with the success of the model of the compact city as an alternative to urban sprawl. The specific role of elderly people in a potential «back-to-the-city» movement has often been mentioned without having been specifically analyzed. In this context, this paper focuses on residential mobility patterns according to age groups in 14 core cities in Switzerland between 1995 and 2000. A double effect of age is pointed out: on the degree of mobility on the one hand, on the direction of migrations on the other. If cities attract young adults, they lose population of all the other age groups. The hypothesis that seniors wishing to be closer to urban amenities would return to the city is thus rejected for the period taken into account.

Zusammenfassung: Das Alter der Stadt. Wohnmobilität, Lebensverlauf und Attraktivität der Schweizer Städte

Die Frage der Wohnattraktivität der zentralen Städte stellt sich heutzutage umso mehr, als die kompakte Stadt als erfolgreiches Modell und Alternative zur Siedlungsentwicklung gilt. Die spezifische Rolle, die den Senioren im Rahmen einer «Rückkehr in die Stadt» zugeschrieben wird, wurde zwar in der Gesellschaft thematisiert, jedoch nie wirklich genau analysiert. Diese Arbeit nimmt diese Stossrichtung auf und untersucht in 14 Kernstädten die Wohnmobilität nach Altersklassen zwischen 1995 und 2000. Es wird auf zwei Effekte hingewiesen, die mit dem Alter zu tun haben: einerseits der Mobilitätsgrad, und andererseits die Richtung der Migrationen. Obwohl die Städte eine Anziehungskraft auf die 15- bis 29-Jährigen ausüben, verlieren sie gleichzeitig Einwohner der anderen Altersklassen. Die Hypothese, nach der es die Senioren mit zunehmendem Alter zurück in die Stadt zieht, um von urbanen Vorteilen profitieren zu können, wird somit für die untersuchte Periode als nicht relevant betrachtet.

Dipl.-géogr. **Patrick Rérat**, Prof. Dr. **Etienne Piguet**,
Dipl.-géogr. **Roger Besson**, Prof. Dr. **Ola Söderström**,
Institut de géographie, Université de Neuchâtel,
Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel, Suisse.

e-mail:

patrick.rerat@unine.ch

etienne.piguet@unine.ch

roger.besson@unine.ch

ola.soederstroem@unine.ch

*Manuskripteingang/received/manuscript entré le
23.7.2007*

*Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté
pour l'impression:*